



CONSULTATION

SEML Hélioparc Pau Pyrénées

ANIMATION & LOGISTIQUE

Cahier des charges

Vos contacts :

Direction : Olivier Farreng : o.farreng@helioparc.fr

Organisation : Carine Moulia : c.moulia@helioparc.fr



SEML Hélioparc Pau Pyrénées – 2 avenue Pierre Angot - PAU

⇒ Contexte

Animateur du territoire, la technopole Hélioparc encourage et favorise les échanges entre recherche et industrie. Soutien à la création d'entreprises innovantes, promotion du territoire, animation des filières d'excellence, hébergement et service, tels sont les différents composants de la dynamique technopolitaine.

En 1987, le pari était osé : créer de l'activité sur notre territoire en encourageant les **échanges scientifiques et techniques** susceptibles de générer des projets innovants et donc de l'emploi. Ce pari de l'innovation, une douzaine de partenaires locaux l'ont relevé. La technopole Hélioparc dispose de beaux atouts pour réussir.

Cette année, la technopole célèbrera ses 30 ans d'existence lors d'une célébration début juillet. Entourée de ses partenaires, elle organisera une soirée où la réussite de ses entreprises résidentes sera mise en valeur : projection de films, témoignages, valorisation de produits ou services, présentation des partenaires historiques, ...

⇒ Objectifs

Pour marquer l'année de ses 30 ans, la technopole souhaite organiser un événement le 3 juillet. La soirée débutera par une série de 4 temps forts d'échange pour se terminer par un cocktail.

1. L'animation journalistique

Lors de cet événement, le prestataire devra animer les débats de façon journalistique. Les échanges doivent être dynamiques, valoriser les partenaires et entrepreneurs, la technopole demeurant le fil directeur.

Le prestataire devra :

- Présenter les références journalistiques de l'animateur.
- Proposer une trame pour préparer les débats : création d'un scénario en adéquation avec la technopole. L'animation se divisera en 4 temps forts, chacun animé conjointement par le journaliste, un partenaire et un témoin (un entrepreneur).
- Préparer les thématiques techniques en rencontrant l'ensemble des intervenants en amont. Une liste sera remise au prestataire. A sa charge de les contacter et d'organiser les rdv.
- Cette animation des débats devra être réalisée en lien étroit avec les vidéos (voir point 2). En effet, chaque temps d'échange dédié à une thématique sera agrémenté d'une vidéo.

2. La création des vidéos : scénario, tournage, montage

La technopole souhaite valoriser les innovations développées en son sein. Pour cela, elle souhaite réaliser 4 vidéos qui permettront d'animer les discours des VIP. Ces vidéos seront ensuite utilisées sur des supports de communication (en priorité, le site internet et les réseaux sociaux).

- Temps 1 : les entreprises nées à Hélioparc et qui se développent à Pau et son agglomération
- Temps 2 : de grands groupes ont choisi Hélioparc pour se développer
- Temps 3 : l'innovation sociale, solidaire, développement durable,
- Temps 4 : les startup préparent l'économie de demain

Chaque vidéo devra présenter de façon dynamique les dirigeants d'entreprise et/ou équipes et leurs produits, en respectant une durée de maximum de 5 minutes. L'accent devra être mis sur l'humain. Le prestataire devra fournir une base de scénario qui devra être affinée avec la technopole. Le prestataire devra conseiller la technopole sur les thèmes visuels utilisés, les fonds musicaux, ainsi que tout autre élément de communication. Aucune version étrangère ne sera demandée.

- Ton :
 - o Neutre
 - o Possibilité d'un ton un peu plus dynamique pour la vidéo des startups de demain pour refléter leur état d'esprit
 - o Il peut être envisagé de mêler interviews et commentaires en voix off.
 - o Pour chaque personne filmée, un brief devra être établi par le prestataire.
- Format :
 - o Film court : 3 à 5 minutes
 - o Mode de diffusion : projection publique lors de la soirée d'anniversaire, internet et réseaux sociaux
 - o Qualité : HD et BD
- Lieux de tournage et contacts des personnes interviewées :
 - o La technopole s'engage à fournir une liste d'entreprises à filmer réparties sur 2 sites : à Hélioparc ou à la zone Europa. Le prestataire pourra réaliser des prises de vue des parcs ou immeubles pour agrémenter les films.
 - o Le prestataire aura à sa charge de contacter l'ensemble des personnes filmées et d'organiser les sessions de tournage. Chaque interview sera donc programmée en fonction des disponibilités du prestataire et du figurant. Le prestataire établira un calendrier prévisionnel en amont.
- Calendrier prévisionnel de la création des vidéos (il sera affiné avec le prestataire) :

- Rendu définitif : 28 juin
- Présentation de la 2^{ème} version : 20 juin
- Journée de montage des modifications : 16 juin
- Présentation de la 1^{ère} version : 12 juin
- 3 journées de montage vidéo : semaine 23
- 3 journées de tournage : semaines 22 et 23
- Validation du scénario : semaine 22
- Présentation du scénario : semaine 21
- Rencontre avec les réalisateurs : 22 mai

3. Organisation de la manifestation - logistique

La technopole organisera une soirée dédiée aux réussites des PME qu'elle a soutenues le 3 juillet au soir.

- Logistique :
 - Manifestation en fin de journée (18h)
 - Au cœur d'Hélioparc (un plan peut vous être fourni pour valider les hypothèses d'emplacement)
 - Sous chapiteau
 - Pour une capacité de 300 personnes

Le prestataire devra proposer :

- Scénarisation du lieu :
 - Dans le chapiteau : espace scène, convives assis, espace traiteur.
 - Du poste d'accueil au chapiteau : signalétique, code couleur, ...
 - Un espace dédié à la mise en avant des innovations d'Hélioparc :
 - Présentation de produits « physiques » : drones, appareils respiratoires, matériels techniques
 - Diffusion sur écrans d'innovations internet, logiciels, ... sous format dynamique
 - A envisager : affichage de posters.
- Logistique :
 - Location, montage, démontage d'un chapiteau pouvant accueillir 300 personnes. Le gardiennage pourra être assuré par le poste d'accueil. Le chapiteau devra pouvoir être ouvert sur les côtés en cas de beau temps.
 - Installation de chaises/fauteuils et de la scène pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes
 - Sonorisation, éclairage, décoration, système de diffusion de vidéos, ...
 - Espace technique/régie générale pour gérer les vidéos.
 - Des propositions d'aménagement innovantes, inédites et éco-responsables (faisant appel à des matériaux recyclés ou recyclables) seront privilégiés.

- Coordination : le prestataire devra assurer la coordination générale de la manifestation :
 - Réunions de préparation de l'événement : repérages techniques, puissances électriques, ...
 - Coordination de l'ensemble des prestataires nécessaires au bon déroulement de la manifestation (par exemple, enchaînement des montages et démontages, installation traiteurs, relationnel avec des sous traitants, ...)

- Sécurité :

Le prestataire devra assurer du bon fonctionnement et du respect de la réglementation en vigueur de ses divers matériels.

- Divers :

Le prestataire pourra faire part de ses recommandations pour travailler en collaboration avec le traiteur.

Réponse du prestataire

LE CANDIDAT DEVRA FOURNIR

- une note méthodologique et de recommandations pour la partie « animation journalistique »
- un ou des scénarii d'aménagement du chapiteau
- un devis détaillé pour chacune des prestations attendues
- une liste de références concernant des prestations similaires
- des propositions alternatives ou complémentaires aux demandes exprimées, chiffrées et argumentées, seront les bienvenues.

CONDITIONS D'ENVOI ET REMISE DES OFFRES

Elles devront être remises avant le 17 mai, minuit, soit :

- Par courrier postal, adressées à Technopole Hélioparc -2 avenue Pierre Angot – 64053 Pau Cedex 9 (le cachet de la Poste faisant foi)
- Soit déposées directement auprès du secrétariat de la technopole : 2 avenue Pierre Angot – 2 Avenue Pierre Angot – 64053 Pau cedex 9, de 9h à 12h et de 14h à 18h, du lundi au vendredi.
- Par mail, adressées à Carine Moulia : c.moulia@helioparc.fr

CRITERES DE CHOIX DU CANDIDAT

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères et sous-critères :

1. Prix des prestations : 30 %
2. Valeur technique : 70%
 - Adéquation fonctionnelle entre l'offre proposée et le cahier des charges (animation journalistique, support logistique, ...) : 40 %
 - Proposition de solutions complémentaires et/ou innovantes en réponse aux objectifs fixés dans le cahier des charges : 20 %
 - Références pour des prestations similaires auprès d'autres clients : animation et logistique : 10 %

La technopole Hélioparc pourra organiser des entretiens individuels pour départager les candidats finaux.

CALENDRIER :

- Mise en ligne du cahier des charges : 9 mai
- Date limite de dépôt des offres : 17 mai
- Phase éventuelle d'entretiens de sélection : 18 mai
- Démarrage de la prestation : 19 mai
- Présentation officielle des vidéos, animation journalistique et logistique : 3 juillet

CONTACTS :

Direction : Olivier Farreng : o.farreng@helioparc.fr

Organisation : Carine Moulia : c.moulia@helioparc.fr